

Dean risque de perdre son directeur de campagne au profit de Kerry

Page A 5



Les défis posés au ministre Pierre Reid

Page A 2

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCV N° 33

LE MARDI 17 FÉVRIER 2004

87c + TAXES = 1\$

## VIH: le diocèse de Montréal recule

Les tests de dépistage sont désormais exclus

FABIEN DEGLISE  
LE DEVOIR

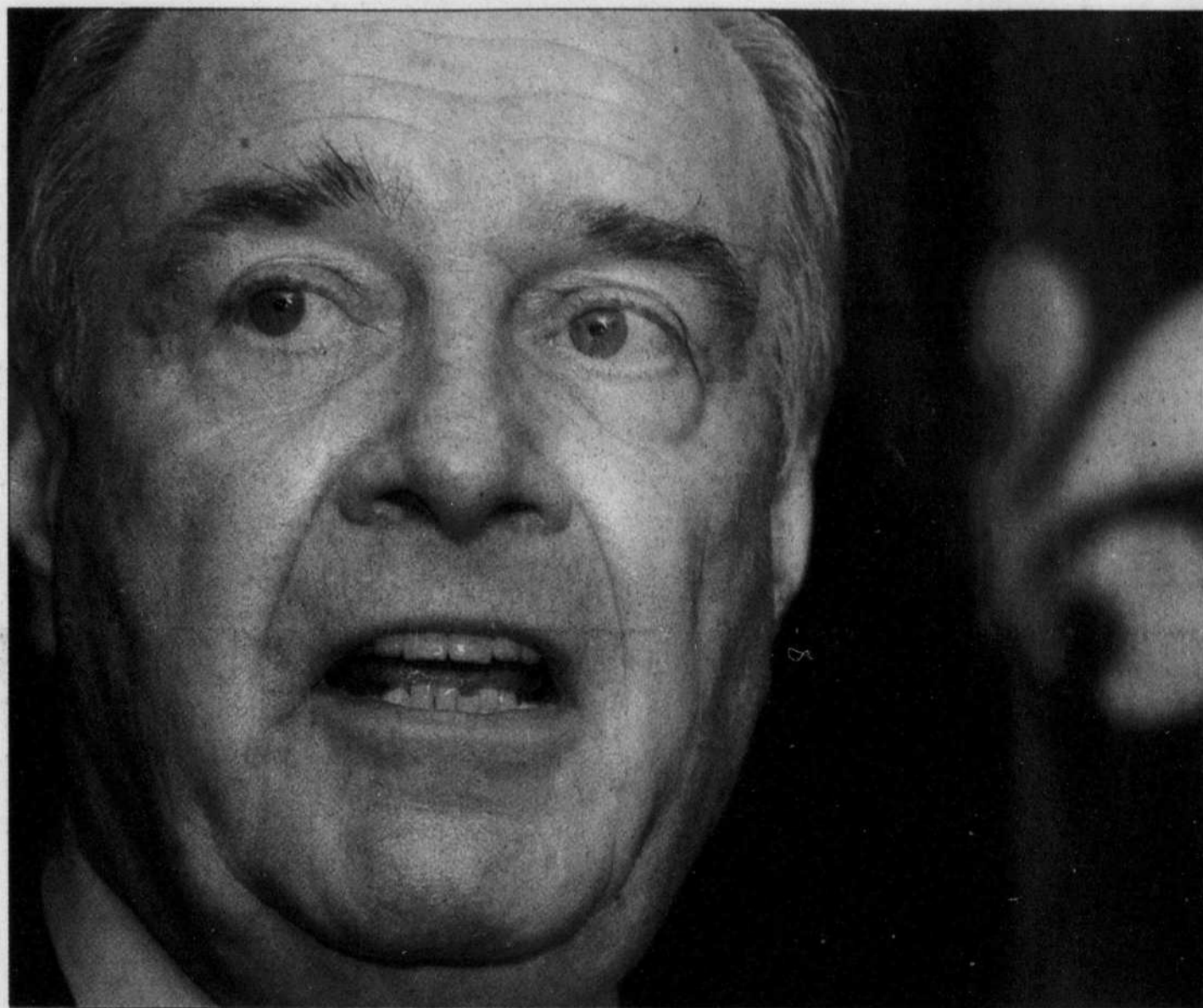
Après la polémique et la réflexion, le retour en arrière. L'Archevêché de Montréal n'a plus l'intention d'imposer un test obligatoire de dépistage du VIH aux aspirants à la prêtrise. Ainsi en a décidé hier la division montréalaise de l'Église catholique, plus d'un mois après avoir évoqué la chose, non sans faire des vagues, lors de l'annonce de la révision des conditions d'admission des candidats au Grand Séminaire de Montréal. Plus d'un mois aussi après le dépôt d'une plainte en règle contre l'Archevêché devant la Commission des droits de la personne du Québec.

Mais l'eau a coulé sous les ponts de la discorde. Et les représentants de l'Église ont eu le temps de faire mûrir leur pensée, mais aussi de «chercher conseil auprès de personnes et d'organismes aptes à nous éclairer sur ces questions», explique l'organisme dans un communiqué de presse diffusé hier en fin de journée. Avec, à la clef, cette déclaration: «Notre réflexion quant à une éventuelle révision des critères d'admission des candidats à la prêtrise au Grand Séminaire de Montréal se poursuit, peut-on lire. Nous pouvons dès maintenant affirmer que cette démarche ne mènera pas à l'imposition d'un test de dépistage de sérodiagnostic du VIH dans l'avenir.»

L'Archevêché précise également que, depuis le début de la polémique, amorcée par la publication, début janvier, d'un article sur la révision des conditions d'admission au Séminaire de Montréal par

## Le Parti libéral n'est pas corrompu, affirme Martin

Le premier ministre rabroue un ministre qui a associé les commandites à la façon québécoise de faire de la politique



ROBERT DUTRISAC  
HÉLÈNE BUZZETTI  
LE DEVOIR

Même s'il est incapable de dire où l'argent du scandale des commandites est allé, Paul Martin a soutenu, hier, que le Parti libéral du Canada n'était pas corrompu.

Lancée la semaine dernière par le gouvernement libéral à la suite des révélations de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, la commission d'enquête, présidée par le juge James Gomery, ne rendra son rapport que dans 12 mois. Cette commission devra se pencher, entre autres, sur les liens entre le Parti libéral du Canada et les 100 millions engouffrés dans le scandale des commandites. Entre-temps, dans l'hypothèse d'élections générales au printemps, les électeurs devront-ils se résigner à voter pour un parti qui pourrait être corrompu? lui a demandé un journaliste. «Le Parti libéral n'est pas corrompu», a affirmé Paul Martin. «Tous les libéraux sans exception de tous les coins du pays veulent obtenir des réponses à ce sujet [les commandites]», a-t-il dit. Le Parti libéral veut faire toute la lumière sur le scandale et souhaite que les responsables soient punis, a assuré le premier ministre.

Paul Martin était de passage à Québec pour annoncer la candidature dans la circonscription redécoupée de Limoilou-Beauport, de Dennis Dawson, son conseiller au Québec et ami. Associé au cabinet de relations publiques Hill & Knowlton Ducharme Perron, M. Dawson a été député de Louis-Hébert à la Chambre des communes entre 1977 et 1984.

Quant à savoir si une partie de l'argent du scandale des commandites a pu se retrouver entre les

«Tous les libéraux sans exception» veulent obtenir des réponses sur la question des commandites, a déclaré hier le premier ministre Paul Martin, qui s'est rendu à Québec, puis à Montréal où il a multiplié les interviews.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

VOIR PAGE A 8: LIBÉRAUX

## Des policiers réclament leur propre Charte des droits

La Loi sur la police va trop loin, dit la Fraternité des policiers de Montréal

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Excédée par les procès d'intention que le grand public impose à ses membres, la Fraternité des policiers de Montréal amorce un nouveau combat afin de développer une Charte québécoise des droits fondamentaux des policiers qui leur permettrait de faire valoir «l'erreur de bonne foi» en cas de faute.

Malmenés par la presse, éclaboussés par des poursuites judiciaires menant bien souvent à un acquittement, montrés du doigt pour le moindre écart de conduite, les policiers n'ont pas droit au respect qu'ils méritent, estime Georges Painchaud, le président de la Fraternité, un syndicat regroupant les 4200 policiers de la métropole. Le conseil de direction de la Fraternité a fait de l'élaboration d'une Charte des droits des policiers un objectif prioritaire en 2004, une fois que les négociations sur le partage des surplus du régime de retraite seront terminées.

VOIR PAGE A 8: POLICIERS

### INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 5
Culture.....	B 7	Monde.....	A 5
Décès.....	B 5	Mots croisés..	B 5
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## Haiti: le Canada doit bouger, disent des ONG

Le ministère des Affaires étrangères se défend de faire preuve de mollesse

LOUISE-MAUDE  
RIOUX SOUCY  
LE DEVOIR

Le gouvernement canadien doit sortir de sa torpeur et exiger de vrais changements en Haïti, a réclamé hier le groupe Concertation pour Haïti, qui dénonce l'escalade de la crise humanitaire sous le gouvernement de Jean Bertrand Aristide. Rassemblant une dizaine d'organisations syndicales et de solidarité internationale, le groupe demande au gouvernement Martin d'user de son influence sur la scène internationale pour mettre un frein à la violence, désarmer les milices et exiger la démission d'Aristide.

Confronté à toutes ces demandes, le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, s'est défendu hier de faire preuve de mollesse à l'endroit du président haïtien. «On est loin d'être mous», a déclaré M. Graham à sa sortie des Communies. «Nous sommes très forts, mais il faut procéder de façon internationale.»

Concertation pour Haïti croit toutefois qu'un engagement plus ferme de la part du gouvernement canadien est nécessaire pour faire bouger les choses. «À l'intérieur de l'ONU, le Canada a beaucoup de



CARLOS VILLALON REUTERS

Un policier casqué montait la garde non loin d'un groupe de photographes, dimanche, durant la manifestation des dissidents à Port-au-Prince. La violence croissante inquiète fortement un groupe d'ONG québécoises.

crédibilité et peut amener certains pays européens à lui emboîter le pas», croit Marthe Lapierre, chargée de programmes chez Développement et Paix et porte-parole de Concertation pour Haïti.

Convenant qu'Haïti fait face à de

très sérieux problèmes, notamment sur le plan sécuritaire, Bill Graham croit que M. Aristide devrait «restreindre ses activités» et que l'opposition devrait «collaborer»

VOIR PAGE A 8: HAÏTI

## Réseaux locaux de services intégrés

## Boum informatique dans la santé

Un premier contrat est octroyé pour informatiser les prescriptions des groupes de médecine familiale

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Le ministère de la Santé et des Services sociaux vient d'octroyer un contrat de deux millions pour assurer l'informatisation de toutes les prescriptions faites dans les Groupes de médecine familiale (GMF). Un contrat qui n'est toutefois qu'un timide prélude aux investissements d'environ 250 millions que souhaite réaliser Québec pour lancer les fameux réseaux locaux de services intégrés qui seront créés au cours de 2004 dans la foulée de la loi 25.

Ce premier contrat de deux millions est en fait le résultat d'un appel d'offres lancé en février 2003, pendant le mandat des péquistes, pour amorcer l'informatisation des GMF. En vertu de cette entente, conclue le 5 février dernier avec la compagnie Purkinje, le ministère de la Santé s'engage à fournir gratuitement à tous les GMF qui le désirent un module de prescription informatisé qui aidera les médecins à prévenir les erreurs et les prescriptions inappropriées.

Testé au cours des mois de juin à septembre 2003, cet outil intelligent permet de prévenir les médecins, au moyen d'une alerte informatique, des dangers d'allergies ou d'interaction médicamenteuse reliés à 8000 médicaments et produits homéopathiques ou naturels.

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

■ Une nouvelle ville tombe aux mains de l'opposition armée, page A 5  
■ L'éditorial de Serge Truffaut, page A 6 ■ Lettre de Port-au-Prince, page A 7

LE DEVOIR

## LE MONDE



Lutte antiterroriste

## L'ONU dénonce la détention arbitraire

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Le groupe de travail de l'ONU sur la détention arbitraire s'est vivement inquiété des dérogations aux droits de l'homme pratiqués par plusieurs pays, dont les États-Unis, dans la lutte contre le terrorisme, dans un rapport publié hier. Mis en cause à propos notamment des détenus présumés terroristes de Guantanamo, les États-Unis ont rejeté ce rapport, estimant que le groupe de l'ONU n'était pas compétent en la matière. Le groupe est composé de cinq experts indépendants et dépend de la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Son rapport sera examiné lors de la prochaine session de la Commission, à partir du 15 mars prochain. Ce rapport dénonce en particulier «les définitions imprécises des crimes» dans les législations antiterroristes nationales et le recours de certains États aux tribunaux militaires et aux juridictions d'exception. Selon le rapport, même dans la lutte contre le terrorisme, «les

États n'ont pas le droit de porter atteinte à des principes aussi fondamentaux que la présomption d'innocence, la légalité des infractions et des peines et le droit d'être jugé dans un délai raisonnable par un tribunal compétent, indépendant et impartial».

**Le rapport critique les «définitions imprécises» des crimes**

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, l'ONU affirme avoir reçu de nombreuses communications sur des personnes arbitrairement détenues dans plusieurs pays dans le cadre d'enquêtes menées sur des actes terroristes. D'autres informations ont fait aussi état de l'existence de lieux secrets de détention où sont enfermés des présumés terroristes. Les experts se sont penchés en particulier sur plusieurs cas de rétention administrative aux États-Unis ainsi que sur le dossier des présumés terroristes détenus sur la base américaine de Guantanamo. Ils dénoncent également l'établissement de listes de suspects appartenant à des organisations terroristes, sans preuves avérées.

EN BREF

## Colère aborigène à Sydney

Sydney (AFP) — Une quarantaine de policiers ont été blessés par des jets de pierre et des cocktails Molotov lors d'émeutes qui ont démarré dimanche dans un quartier aborigène de Sydney après une controverse autour de la mort d'un adolescent. Une centaine de jeunes en colère et pour la plupart ivres ont incendié une gare du quartier de Redfern, qui abrite la majorité de la communauté aborigène de Sydney, et ont brûlé deux voitures. De nombreuses vitres ont été cassées. Hier, huit policiers étaient toujours hospitalisés notamment pour des fractures. Ces émeutes sont intervenues après la mort samedi d'un jeune homme de 17 ans, qui s'est empalé sur une clôture métallique lors d'une chute de vélo. Sa famille et ses amis ont affirmé que l'accident était survenu alors que le jeune homme était poursuivi par la police. Les policiers ont démenti cette version des faits.

## Des Indiens bloquent une route en Équateur

Quito (AFP) — Les Indiens ont commencé à paralyser l'Équateur hier, avec l'isolement partiel de deux villes, Latacunga et Ibarra, par des barrages de la route Panaméricaine, pour contraindre le pouvoir à abandonner sa politique qualifiée par eux de «néolibérale». Le conflit met aux prises le président Lucio Gutiérrez, élu avec l'appui des aborigènes sur un programme de gauche en 2002, et ses ex-alliés indiens qui l'accusent d'avoir changé de programme au profit des classes favorisées. Les Indiens ont ainsi bloqué hier matin la route Panaméricaine à Latacunga, à 80 km au sud de Quito, près du volcan Cotopaxi, lors de leur mobilisation, a indiqué un porte-parole de la police. La circulation était extrêmement ralentie à Ibarra, près du volcan Cayambe, à 70 km au nord de la capitale, à la suite de barrages de manifestants sur cette même Panaméricaine, route qui unit l'Équateur à la Colombie, et au Pérou, selon la même source.

## Scandale politique au Brésil

Rio de Janeiro (AFP) — Le gouvernement brésilien tente de limiter les dégâts après le limogeage vendredi pour corruption de l'un des plus proches collaborateurs de José Dirceu, ministre en chef de la Maison civile et numéro deux du pouvoir. Hier, le gouvernement a commencé à mettre en place un dispositif visant à éviter la création d'une commission parlementaire d'enquête (CPI), qui nécessite la signature de 27 sénateurs (sur 81) sur cette affaire révélée vendredi par l'hebdomadaire Epoca. Le magazine avait publié le contenu d'une bande vidéo dans laquelle on voit Waldomiro Diniz, sous-chef des Affaires parle-

mentaires à la présidence de la République, négocier des dessous-de-table avec un des chefs du jeu clandestin de Rio de Janeiro, Carlino Cachoeira, en août 2002. Immédiatement après, le président Luiz Inacio Lula da Silva avait démis Diniz de ses fonctions. Le dispositif gouvernemental vise en premier lieu à protéger José Dirceu qui avait nommé Diniz au palais présidentiel du Planalto pour être son principal intermédiaire avec les membres du Parlement. Il s'agit aussi d'éviter que ne s'éternise un débat gênant pour le gouvernement alors qu'il va affronter son premier test électoral en octobre aux élections municipales.

## Votez, dit Khatami

Téhéran (AFP) — Le président réformateur Mohammad Khatami a appelé hier les Iraniens à transiger en allant voter vendredi aux législatives contre une «minorité» conservatrice, à défaut de pouvoir voter pour des candidats qu'ils soutiennent vraiment. Quatre jours avant les élections, le président a ainsi de nouveau pris acte de la disqualification d'environ 2300 candidats par les conservateurs. Selon un communiqué des députés contestataires sortants hier, il n'y a aucune concurrence dans 109 circonscriptions élisant 155 députés sur 290.

## Un GI tué et quatre blessés à Baaqouba

Tikrit (AFP) — Un soldat américain a été tué et quatre ont été blessés, ainsi que quatre Irakiens, hier matin par une explosion au passage d'un convoi militaire à Baaqouba, à 60 km au nord-est de Bagdad, selon l'armée américaine et la police irakienne. Deux personnes soupçonnées d'être liées à cette explosion ont été arrêtées, a indiqué un porte-parole, le sergent-chef Robert Cargie, basé à Tikrit. D'autre part, 15 personnes ont été capturées dans deux raids et 156 patrouilles dans les régions du centre et du nord de l'Irak durant les dernières 24 heures.

## Pourparlers indo-pakistanaï

Islamabad (Reuters) — L'Inde et le Pakistan, puissances nucléaires qu'oppose la question du Cachemire, ont entamé hier leurs premières négociations de paix officielles depuis plus de deux ans et demi pour définir le programme d'un processus de dialogue. Des responsables des ministères des Affaires étrangères des deux pays se sont retrouvés à Islamabad pour trois jours de «pourparlers sur les pourparlers» dans une atmosphère qualifiée de «cordiale et constructive» par le Pakistan. Ces négociations s'inscrivent dans le prolongement d'une rencontre entre le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee et le président pakistanais Pervez Musharraf, le mois dernier au Pakistan.

## Dean risque de perdre son directeur de campagne au profit de Kerry

Le sénateur du Massachusetts vogue vers une autre victoire dans le Wisconsin

Les cinq candidats démocrates encore en course multipliaient hier les réunions électorales dans le Wisconsin. Selon un sondage publié par un quotidien local, Howard Dean arriverait deuxième, mais loin derrière John Kerry. «Si Howard Dean ne gagne pas la primaire du Wisconsin, je proposerai mes services à John Kerry», a déclaré son directeur de campagne, Steven Grossman.

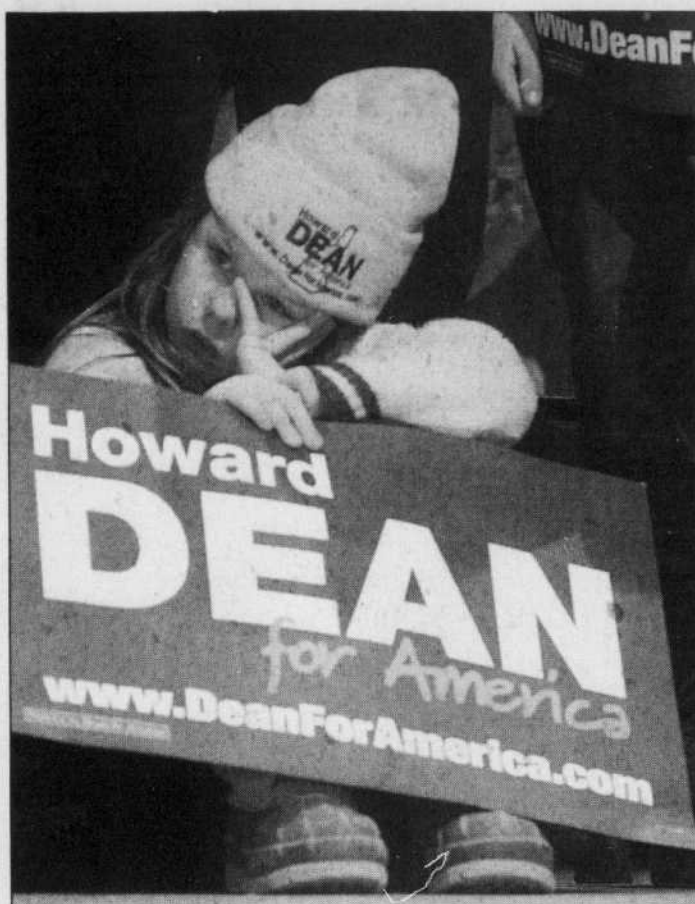
AGENCE FRANCE-PRESSE REUTERS

Milwaukee — L'ancien gouverneur du Vermont, Howard Dean, longtemps bien placé dans la course à l'investiture démocrate pour affronter le républicain George W. Bush dans l'élection présidentielle en novembre, a encaissé un nouveau coup dur ce week-end, son directeur de campagne ayant annoncé son intention de rejoindre le camp du favori actuel, John Kerry.

«Si Howard Dean ne gagne pas la primaire du Wisconsin, je proposerai mes services à John Kerry», a déclaré à la presse, à Milwaukee (Wisconsin), le directeur de campagne de l'ancien gouverneur du Vermont, Steven Grossman.

Une telle démission pourrait signifier pour Howard Dean la fin de ses rêves de présidentiable, bien qu'il ait affirmé encore dimanche à la chaîne de télévision américaine Fox, qu'il ne comptait pas jeter l'éponge ce soir.

Les cinq candidats démocrates encore en course multipliaient hier les réunions électorales dans



JOHN GRESS REUTERS

Le camp Dean continue d'encaisser les coups durs.

le Wisconsin, où se déroulera aujourd'hui une élection primaire importante.

Le sénateur du Massachusetts, John Kerry, qui a remporté 14 des 16 élections primaires et caucus organisés jusqu'ici, devrait selon un dernier sondage ajouter une nouvelle victoire à son palmarès en recueillant environ 45 % des voix démocrates du Wisconsin.

Selon ce sondage publié par le quotidien Milwaukee Journal Sentinel, Howard Dean arriverait deuxième, mais loin derrière John Kerry avec 12 % des voix, tandis que le sénateur John Edwards de Caroline du Nord prendrait la troisième place avec 9 % des voix. Les deux autres candidats, le parlementaire de l'Ohio Dennis Kucinich et le pasteur noir new-yorkais Al Sharpton,

HAÏTI

## Une nouvelle ville tombe aux mains de l'opposition armée

Le président Aristide demande conseil à l'OEA

D'APRÈS L'AP ET L'AFP

Gonaïves — D'anciens militaires et des rebelles ont attaqué un nouveau poste de police hier, tuant au moins trois policiers tandis que des partisans du président Jean-Bertrand Aristide tentaient des contre-attaques. Le président haïtien a déclaré qu'il avait demandé le conseil de l'Organisation des États américains (OEA).

Hinche, située à 130 km au nord-est de la capitale, est tombée aux mains d'opposants armés, ont annoncé des radios locales et des habitants. «Le sang a été versé dans Hinche», a déclaré Jean-Bertrand Aristide lors d'une conférence de presse tenue tard hier, ajoutant qu'il avait demandé une assistance technique de l'OEA. «Il se peut que la police ne puisse pas gérer ce type d'attaque».

Selon des témoins, l'attaque de Hinche a été menée par Louis-Jodel Chamblain, un ancien soldat et milicien haïtien qui avait dirigé les escadrons militaires de la mort en 1987 ainsi que le groupe paramilitaire du FRAPH (Front pour l'avancement et le progrès haïtien) qui avait tué et mutilé des centaines de personnes entre 1991 et 1994. Désormais, les rebelles contrôlent la plupart des routes menant dans la région d'Artibonite, une riche zone agricole où vivent près d'un million de personnes, et détiennent le pouvoir dans une dizaine de villes. Au moins 56 personnes ont été tuées depuis le début de la rébellion à Gonaïves le 5 février visant à renverser Jean-Bertrand Aristide.

Hier, le président haïtien a refusé d'aborder les stratégies éventuelles pour mettre fin à la rébellion et n'a pas précisé s'il envisageait de demander une aide militaire. Il a toutefois assuré que le gouvernement utiliserait des moyens pacifiques pour réprimer ce soulèvement qui bloque les livraisons de nourriture,

d'essence et de médicaments en Haïti.

«Un groupe de terroristes sont en train de briser l'ordre démocratique», a déclaré le président Aristide. «Nous avons la responsabilité d'utiliser la loi et le dialogue pour prendre une voie pacifique».

L'opposition haïtienne a de son côté réaffirmé son option «pacifiste et légaliste» pour obtenir la démission du président haïtien, dont le mandat doit prendre fin en février 2006. «Nous réaffirmons notre foi et notre conviction dans la lutte pacifique et nous utilisons tous les moyens pacifiques que la Constitution a mis à notre disposition», a déclaré à l'AFP le socialiste Serge Gilles, un des dirigeants de la Plate-forme de la société civile et des partis de l'opposition. «Il y a deux oppositions, une légaliste à laquelle nous appartenons et une violente que nous n'approuvons pas», a souligné M. Gilles. «Nous rejetons la responsabilité de l'affaire des Gonaïves sur Jean Bertrand Aristide, c'est un problème inter-lavalas [le parti Lavalas au pouvoir], car ces gens se sont révoltés contre leur chef», a-t-il dit.

Les insurgés haïtiens viennent de recevoir le soutien d'anciens paramilitaires de l'ex-dictateur Raoul Cédras (1991-1994) avec à leur tête l'un de leurs chefs, Louis-Jodel Chamblain, et de l'ex-commissaire de police Guy Philippe. Tous deux sont revenus en Haïti alors qu'ils étaient en exil en République dominicaine voisine.

La Conférence épiscopale d'Haïti (CEH) a lancé un nouvel appel «aux gouvernants et hommes politiques pour qu'ils prennent de façon urgente la décision salutaire qui s'impose» pour mettre fin à la violence.

L'ambassadeur des États-Unis a pour sa part annoncé que l'ambassadeur James Foley remettrait aujourd'hui à la mission spéciale de l'Organisation des États américains (OEA) en Haïti un chèque d'un million de dollars à titre de contribution spéciale américaine à cette mission.

## Londres craint de nouveaux attentats en Arabie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Des terroristes pourraient être dans «des dernières phases de préparation» d'un attentat en Arabie saoudite, a prévenu hier le gouvernement britannique dans ses conseils de voyage.

«À la suite des attaques terroristes à Ryad en mai et novembre 2003, nous pensons que des terroristes restent déterminés à perpétrer de nouvelles attaques en Arabie saoudite, et que celles-ci sont peut-être dans les dernières phases de préparation», explique le ministre britannique des Affaires étrangères sur son site Internet.

Le Foreign Office (FO) continue de «conseiller aux ressortissants britanniques d'éviter tout voyage non essentiel vers l'Arabie saoudite». Cette annonce intervient le jour même où un vol de la compagnie britannique British Airways entre Londres et Ryad a été annulé, pour des «raisons de sécurité» non précisées.

Le ministère britannique des Affaires étrangères avait déjà mis en garde contre de possibles attentats imminents en Arabie saoudite le 28 décembre dernier.

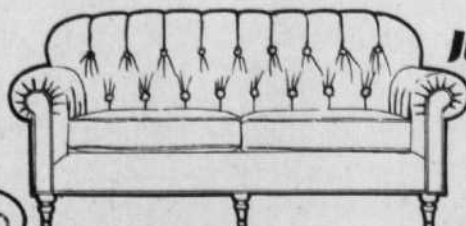
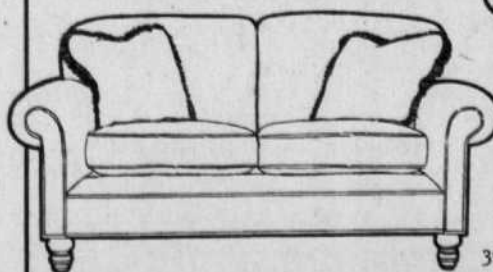
## Causons Vente

Pour faire place à la collection 2004, Patrimoine vous offre des réductions allant jusqu'à 40% sur ses fauteuils, causeuses et canapés en inventaire.



Jusqu'à 40% de réduction

Venez vite profiter de cette chance. Jusqu'à épuisement des stocks.



MAISON DE MEUBLES Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle) Laval (Qc) H7T 2P7 450.687.6867

# LES ACTUALITÉS

## Premières élections générales

### Au Nunavut, les électeurs bravent le blizzard pour voter

PRESSE CANADIENNE

Iqaluit, Nunavut — Le premier ministre sortant Paul Okalik a conservé son siège hier lors des premières élections générales tenues au Nunavut, mais il devra attendre le mois prochain pour savoir s'il demeurera le leader du territoire.

Le territoire est géré selon un système non partisan. Les députés élus se présentent comme indépendants et se réuniront le 5 mars pour choisir, parmi eux, le premier ministre et les membres du cabinet. Malgré un blizzard qui a entraîné des fermetures d'écoles et de garderies dans la capitale, les électeurs du Nunavut sont allés aux urnes pour participer aux toutes premières élections générales à se tenir depuis que cette vaste région de l'Arctique-Est est devenue un territoire.

M. Okalik, qui était candidat dans Iqaluit Ouest, a remporté 75 % des suffrages exprimés. D'autres ministres ont conservé leur siège: Peter Kattuk (Travaux publics) a défait quatre adversaires dans sa circonscription de Hudson Bay tandis que Edward Picco (Santé) l'emportait par une forte majorité dans Iqaluit East.

Celui que plusieurs voient comme le principal rival d'Okalik pour le poste de premier ministre, Tagak Curley, seul candidat dans Rankin Inlet North, avait déjà été proclamé gagnant.

## SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Mais selon Cathy Rouleau, porte-parole du ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, ce contrat ne constitue qu'une infime partie des investissements prévus dans l'informatisation du réseau au cours des prochaines années. Le gouvernement du Québec, qui vient de se joindre, le 6 février dernier, à Inforoute Santé du Canada, entend en effet récolter sa juste part de la manne de quelque 1,1 milliard mise à la disposition des provinces par l'Inforoute pour appuyer l'informatisation du réseau de la santé et le développement de dossiers de santé électroniques.

«On ignore combien nous recevrons, car les subventions sont octroyées par projet, mais nous espérons que cela correspondra à au moins 25 % du montant», a expliqué Mme Rouleau. La mise en réseau qui découlera du développement imminent des réseaux locaux de services intégrés, créés dans la foulée de la loi 25 laisse en effet prévoir que des investissements de taille seront faits prochainement.

Selon l'attaché de presse du ministre Couillard, le ministère de la Santé s'affaira d'ici au mois de juin à chiffrer les sommes nécessaires pour procéder au développement informatique de base nécessaire pour lancer ces fameux réseaux locaux. Il procédera ensuite à des appels d'offres en bonne et due forme. Le défilé des fournisseurs en informatique, qui espèrent profiter de cette manne, est d'ailleurs déjà bel et bien amorcé dans les bureaux du ministère de la Santé.

### Résultats probants à Laval

Hier, la région de Laval dévoilait d'ailleurs les résultats probants de l'informatisation de son propre réseau de santé intégré, appelé projet SI-RIL, qui permet depuis trois ans l'échange d'informations cliniques entre la Cité de la Santé, l'Hôpital juif de réadaptation, les quatre CLSC-CHSLD du territoire et les médecins de 10 cliniques médicales. Un modèle d'ailleurs subventionné à 40 % par le ministère de la Santé, et à 40 % par Santé Canada, dont le ministre Couillard entend largement s'inspirer pour informatiser les services de santé d'autres régions du Québec, a indiqué hier Mme Rouleau.

La création de ce système d'information en réseau dans la région lavalloise a permis notamment à quelque 105 médecins de famille de recevoir en un temps éclair tous les résultats de tests de laboratoire et d'imagerie médicale concernant leurs patients, et même d'être informés de leur hospitalisation ou leur admission à l'urgence. «Les grands malades se rendent moins à l'urgence, et c'est un des éléments qui ont permis de désengorger notre urgence», a indiqué hier Yolaine Lapointe, directrice de ce projet pour l'Agence lavalloise de développement des réseaux de services de santé.

Catastrophique il y a huit ans, la durée d'attente à l'urgence de la Cité de la Santé a en effet fondu, notamment pour ce qui est des séjours de plus de 48 heures, passés de 20 % en 1995 à quelque 2,7 % en 2003.

On estime qu'un meilleur suivi médical, rendu possible notamment par l'échange rapide d'informations entre partenaires, a aussi permis d'éviter les réhospitalisations et d'écourter la durée du séjour moyen à la Cité de la Santé de Laval.

L'Agence de Laval entend d'ailleurs pousser plus loin ce projet pour parvenir, à terme, à relier par informatique la totalité des 250 médecins omnipraticiens lavallois à son réseau d'établissements publics. On s'apprête aussi à relier au reste du réseau une clinique de radiologie privée et les laboratoires diagnostics privés MDS.

Pour l'instant, 83 % des médecins consultés à Laval sont ravis du système et 82 % des patients considèrent avoir été mieux traités grâce à lui. Seulement 6 % des patients se disent indusés par l'usage de l'ordinateur par leur médecin en cours de consultation. Chose certaine, le système a reçu la bénédiction de la Commission d'accès à l'information, l'organisme québécois qui veille scrupuleusement à la protection des renseignements personnels des individus, qui a émis un avis favorable à son égard. Précisons que les médecins ne pouvaient avoir accès aux informations concernant leurs patients qu'après avoir obtenu leur consentement.

«Nous partageons entièrement la philosophie du système d'information et du réseau développé à Laval. Le modèle peut être exporté, mais il faudra s'adapter dans chaque cas aux besoins de chaque région», soutient l'attachée de presse du ministre Couillard.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333 Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

moins de députés libéraux. M. Martin ne pouvait l'écartier. «Je ne sais pas où l'argent est allé. C'est pour quoi j'ai annoncé la tenue d'une commission d'enquête», a-t-il dit.

«Nous allons découvrir la vérité, nous allons faire le ménage», a affirmé le premier ministre. Mais ce sera sans doute après les prochaines élections fédérales prévues pour le printemps. Quand on lui a demandé s'il envisageait de reporter la tenue du scrutin, M. Martin est resté vague. «C'est une question d'équité» entre le droit du public de connaître la vérité et son droit de donner un mandat à son nouveau gouvernement, a-t-il avancé.

À Ottawa, le président du Conseil du trésor, Reg Alcock, a indiqué que le gouvernement, avant les élections, allait «s'assurer que tous les faits soient sur la table, dans la mesure de nos possibilités, et que les gens comprennent qui est responsable et ce qui sera fait».

Le député conservateur et président du comité des comptes publics, chargé lui aussi d'étudier le dossier des commandites, John Williams, estime que son comité pourrait publier un rapport intérimaire avant les élections. «C'est quelque chose de faisable dont peut parler le comité, à savoir publier un rapport intérimaire qui cerne les enjeux et où on se dirige», a-t-il dit.

### «Un problème québécois»

Après son passage à Québec, Paul Martin s'est rendu à Montréal pour rencontrer les représentants du Chantier de l'économie sociale. Lors d'un point de presse, le premier ministre a toutefois dû faire face à une autre controverse. Le ministre d'État pour le Développement économique du nord de l'Ontario et député de la région de Thunder Bay, Joe Comuzzi, a déclaré jeudi dernier au quotidien *Chronicle-Journal* que le scandale des commandites était avant tout un phénomène circonscrit à la province du Québec. «C'est un problème québécois, et j'imagine que c'est ainsi qu'ils font de la politique là-bas», a-t-il dit.

«C'est tout à fait inacceptable. Je suis québécois. La politique québécoise est très saine», a affirmé Paul Martin. Certains problèmes sont survenus au Québec, dit-il, mais il existe, a-t-il rappelé, des exemples de scandales dans d'autres provinces comme ceux qui ont secoué le gouvernement conservateur de Grant Devine en Saskatchewan et le gouvernement du Nouveau Parti démocratique de Glenn Clark en Colombie-Britannique. «C'est des choses qui arrivent [et] qui ne devraient jamais arriver. Mais je vais vous dire quelque chose: je suis très fier d'être québécois et de la politique que nous avons ici au Québec. La question des commandites, ce n'est pas typiquement québécois. Pas du tout», a

## POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 1

Les policiers ne digèrent pas la nouvelle Loi sur la police, adoptée en 2000, en vertu de laquelle un policier reconnu coupable d'une infraction criminelle subit la destitution automatique. La Loi oblige également tout policier qui est témoin d'un acte criminel de la part d'un collègue à le dénoncer et à collaborer à l'enquête.

«Je suis d'accord pour que la police soit une vocation, mais je suis en désaccord que ce soit une vocation religieuse», a dit M. Painchaud en entrevue au *Devoir*. La police a besoin de reconnaissance et de respect. Et cette Loi est allée beaucoup trop loin.

M. Painchaud cite en exemple le cas d'un policier en instance de divorce qui prend le volant après avoir pris un verre de trop, et qui se fait arrêter pour conduite avec facultés affaiblies en dehors des heures de travail. Quel est l'intérêt, pour la société, de le mettre à la porte pour de bon? «C'est la peine capitale. [...] On le met dans la rue», s'exclame-t-il. Un banquier ou un psychologue pris dans la même situation ne se verrait pas menacé de perdre son emploi. Pourquoi faudrait-il que ce soit différent pour le policier?, s'interroge M. Painchaud.

Le président de la Fraternité se défend bien de vouloir protéger les policiers qui commettent des actes illégaux. «Des criminels, des bandits, dans la

## VIH

SUITE DE LA PAGE 1

le quotidien *The Gazette*, «aucune décision définitive, ni aucune directive officielle, voire écrite, n'a jamais été émise pour exiger [ce] test».

Tout au plus, en conférence de presse à la mi-janvier, Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, avait-il simplement justifié l'idée d'imposer un tel test en septembre prochain afin d'évaluer la «santé des candidats» pour s'assurer de leur «capacité [physique] à remplir leur engagement». Un thème de nouveau exploité, l'analyse sanguine en moins désormais, par l'organisme hier qui a rappelé «que le droit de l'Église catholique prescrit que seuls peuvent être ordonnés prêtres ceux qui sont dotés des qualités spirituelles, intellectuelles, psychiques et physiques en rap-

## HAÏTI

SUITE DE LA PAGE 1

avec le gouvernement Lavalas dans le but de fixer rapidement la date des prochaines élections.

Cet attentisme inquiète le groupe qui dénonce vivement le gouvernement de terreur qu'a instauré Aristide. «C'est un gouvernement antidémocratique, violeur des droits de la personne», lance Mme Lapierre qui rappelle que, si Duvalier avait ses Tontons macoutes, Aristide, lui, a ses chimères, des milices armées jusqu'aux dents, qui sont assistées par des «attachés», des hommes de main rattachés aux commissariats de police pour accomplir leur plus sale besogne. «Il y a beaucoup d'armes qui entrent en Haïti présentement, c'est très inquiétant», ajoute Mme Lapierre, qui craint une recrudescence de la violence.

### Une opposition silencieuse

Contrairement à ce qui est largement véhiculé, l'opposition en Haïti est extrêmement variée et fragmentée. Dans son plaidoyer, le groupe insiste pour rappeler la différence entre l'opposition pacifique, qu'il appuie, et l'opposition des insurgés, qu'il condamne. Il demande au gouvernement canadien de «faire la lumière sur la confusion faite entre l'action d'insurgés et l'opposition officielle».

Le «Front de résistance anti-Aristide», qui a entrepris une lutte armée contre le régime Lavalas dans

## LIBÉRAUX

dit M. Martin. M. Comuzzi et son cabinet se sont murés dans le mutisme, hier.

Le premier ministre n'était pas le seul à désapprouver les propos de son ministre. Le président du Conseil privé, Denis Coderre, a indiqué qu'il allait se «payer un petit déjeuner-causerie» avec le principal intéressé afin d'aller au fond des choses. Il s'oppose à cette tactique qui vise à isoler une région du pays.

M. Coderre reconnaît que les révélations à propos du programme de commandites ont déclenché une vague de sentiments anti-Québec au Canada. C'est au Québec que les malversations se sont produites, ce sont des agences de publicité québécoises qui ont empêché de généreuses commissions de 15 % sur les commandites sans nécessairement effectuer un travail justifiant cette rétribution. «Si les médias sont le reflet de ce qu'on entend partout à travers le Canada, oui, il y a du «Québec bashing» présentement, et je trouve ça extrêmement regrettable», a dit M. Coderre.

Son collègue Jacques Saada, le leader en Chambre, a dit vouloir vérifier avec Joe Comuzzi avant de réagir à ses propos. «Ça me paraît tellement aberrant, ce n'est pas acceptable. Les Québécois sont autant attachés que les autres au respect de la loi.»

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ne contenait pas sa colère à la lecture des propos «in-

qualifiables» de M. Comuzzi. Paul Martin «devrait intervenir et demander sa démission parce que ça contredit tout ce qu'il nous a dit». Il a ajouté: «On tente de saïtir le Québec partout à travers le Canada en disant que c'est une façon québécoise. Ce n'est pas une façon québécoise, c'est une façon libérale de faire de la politique. Et la preuve, c'est que le Bloc québécois est ici. Si les gens votent pour le Bloc, c'est qu'ils ne veulent pas être complices de ce que font les libéraux.»

Pour la première fois, l'ancien ministre et député de Saint-Laurent, Stéphane Dion, s'est prononcé sur le scandale des commandites. «Il y a eu des voleurs, et les voleurs doivent payer et aller en prison. Mais j'ai pleinement confiance en l'honnêteté de tous mes collègues, du premier ministre Martin et de l'ancien premier ministre Chrétien. Et je voudrais dire aux gens: avant de condamner M. Gagliano, laissons-lui la chance de s'expliquer, d'entendre ce qu'il a à dire. Je veux croire que M. Gagliano est un homme honnête aussi.»

Le scandale des commandites ne manquera pas d'occuper une large place, aujourd'hui, à la Chambre des communes. Le Parti conservateur consacra sa journée d'opposition aujourd'hui à enfoncer ce clou.

Avec la collaboration de Manon Cornéliier et de Kathleen Lévesque

## Chrétien élude la question des commandites

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Jean Chrétien a éludé hier toutes les questions de la presse portant sur le scandale du programme des commandites. A coup de plaisanteries et de hausses d'épaules, l'ex-premier ministre a donné un aperçu de la façon dont il aurait traité la crise qui secoue le Parti libéral.

«Nous devrions aller faire du ski aujourd'hui, ça vaudrait mieux», a-t-il lancé à la horde de journalistes qui le pourchassaient de son cabinet d'avocats jusqu'au véhicule qui l'attendait.

Quand ils lui ont demandé ce qu'il pensait de la façon dont son successeur Paul Martin réagissait à toute l'affaire, il a badiné: «Je ne pense plus. Pendant 40 ans, j'ai répondu à toutes vos questions. Maintenant je ne suis plus le gouvernement. Maintenant si vous avez des questions, demandez au gouvernement.»

À la différence de M. Chrétien, l'actuel premier ministre est plus que prêt à discuter avec sérieux du scandale. M. Martin avait promis d'être un politicien

très différent de son prédécesseur. C'est effectivement le cas dans la crise actuelle, alors qu'il traite de l'affaire avec gravité dans ses entrevues à la télévision, sur les tribunes téléphoniques et dans une série de conférences de presse.

Les libéraux du camp Chrétien n'en reviennent pas. Plusieurs membres de la vieille garde n'ont que mépris pour une approche qui, confient-ils en privé, exacerbe le scandale et menace la survie du gouvernement lors des prochaines élections fédérales.

«C'était un incendie nécessitant trois alertes, qu'ils ont transformé en un incendie de cinq alertes. Au cours des prochaines décennies, les politologues vont étudier cela pour analyser les erreurs commises», a lancé l'un d'eux, sur le ton de la dérision.

Un autre fidèle de M. Chrétien a laissé entendre que la réaction hyperactive de M. Martin était aussi dommageable que le fait de se débattre furieusement dans des sables mouvants. «Une des règles de base de la gestion de crise est de ne pas paniquer, et de ne pas avoir l'air de paniquer», a affirmé ce stratège.

police, on n'en veut pas. Et le syndicat veut épurer la race!», lance M. Painchaud. Il déplore seulement que la Loi ne fasse aucune distinction entre les authentiques ripoux et les policiers victimes de leur propre faiblesse. «L'être humain derrière l'uniforme, tout le monde en parle. Mais, dans les faits, il n'est pas reconnu dans le processus légal ou administratif.»

L'obligation de dénoncer les fautifs, comprise dans la Loi sur la police, a par ailleurs introduit une culture malsaine de la délation à tout vent au sein du Service de police de Montréal (SPVM), affirme M. Painchaud. «Les jeunes vont dénoncer n'importe quoi, comme par exemple un policier qui va fumer dans un endroit public.» Résultat? Le lien de confiance est fragile entre les nouveaux venus et les policiers d'expérience. «La police s'auto-surveille, et plus personne ne veut travailler ensemble. Et la police qui ne travaille pas en équipe n'est d'aucune efficacité.»

### Rétablir le droit à l'erreur

Les policiers ont perdu leur bataille contre l'État en 2000 lorsque le ministre de la Sécurité publique de l'époque, Serge Ménard, a fini par convaincre ses collègues de l'Assemblée nationale de revoir la Loi sur la police afin d'assainir les mœurs au sein des corps policiers de la province. Il s'agissait en quelque sorte de la réponse du gouvernement aux travaux de la Commission Poitras.

L'adoption d'une Charte des droits des policiers permettrait de rétablir leur présomption d'innocence

ce dans le processus disciplinaire et déontologique, et d'atténuer les effets pervers de cette Loi, estime M. Painchaud. «En déontologie et en discipline, le droit à l'erreur de bonne foi n'existe plus comme auparavant. [...] On n'a pas du tout aimé le renversement du fardeau de la preuve, où c'est le policier qui doit expliquer ou convaincre qu'il a fait une erreur de bonne foi», explique M. Painchaud.

Victimes de discrimination, les policiers? Absolument, tranche Georges Painchaud. L'appareil judiciaire les traite plus sévèrement parce qu'ils sont l'incarnation de la justice dans le quotidien, parce qu'ils doivent prêcher par l'exemple.

Dans l'immédiat, la Fraternité des policiers voudrait que la Charte des droits des policiers soit annexée à la Charte de la Ville de Montréal. Mais, à long terme, elle souhaite que le document soit intégré à une loi provinciale, voire au Code criminel, afin que tous les agents puissent bénéficier de cette protection.

La Charte en est encore à ses balbutiements, si bien que M. Painchaud ne peut en énoncer les composantes essentielles. «On va l'inventer. Ça va être une première au Canada et peut-être même en Amérique du Nord.» Criminologues, anthropologues et autres spécialistes de l'éthique, de la discipline et de la déontologie ont été sollicités par la Fraternité afin d'alimenter la réflexion.

«Je veux que les policiers soient traités plus justement et équitablement face aux citoyens. [...] On n'a pas le droit de leur demander d'être parfaits et de ne pas faire d'erreurs», conclut M. Painchaud.

port avec le sacrement de l'ordre qu'ils vont recevoir», indique le communiqué de presse dont l'Archevêché s'est contenté pour expliquer sa nouvelle décision. Aucun autre commentaire sur le sujet n'allant être émis, a-t-il souligné.

L'annonce a été accueillie hier de manière moins laconique par les fervents défenseurs des droits des personnes vivant avec le VIH-sida. En chœur, ils ont salué la décision de l'Archevêché de Montréal de revenir sur une politique jugée, depuis le début, «illégitime», «discriminatoire» et surtout «néfaste pour la société» en raison du message d'exclusion envoyé par une institution comme l'Église qui «normalement devrait faire preuve de compassion», avait sévèrement jugé à l'époque Robert Rousseau de Séro Zéro, un groupe venant en aide aux personnes vivant avec le VIH-sida.

«Le recul de l'Archevêché est une excellente nouvelle», a commenté hier, Laurent McCutcheon, président de l'organisme Gai écoute. Mais les dommages sociaux sont là. En évoquant ce test, il y a un mois, l'Église a

bouleversé beaucoup de gens en insinuant que les porteurs du VIH-sida ne pouvaient pas intégrer normalement le marché du travail. Ce qui est totalement faux.»

Le Réseau juridique VIH-sida en était d'ailleurs plus que persuadé, lui qui, le 15 janvier dernier, de concert avec la Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-sida), a demandé à la Commission des droits de la personne du Québec d'enquêter sur l'imposition d'un test de dépistage du sida pour les curés en devenir. La demande était toujours, dans les derniers jours, en cours d'évaluation par la Commission, a précisé Ralf Jürgens, directeur du Réseau, «mais, visiblement, l'Archevêché a compris qu'une telle décision allait être jugée par la société comme étant illégale et immorale». Une chose à laquelle l'organisation religieuse ne voulait certainement pas s'exposer, elle qui dit respecter «les valeurs de la société québécoise incluses dans la Charte des droits et libertés de la personne», précise le communiqué diffusé hier.

plusieurs villes du nord d'Haïti, est en effet composé de membres des milices qu'Aristide avait lui-même armées et soutenues. Le front est formé de bandits notoires contre lesquels pèsent des allégations sérieuses d'avoir participé à des crimes de toutes sortes, depuis des assassinats jusqu'à la contrebande de drogue. Ces bandes armées se sont retournées contre Aristide, à la suite de l'assassinat de l'un de leurs chefs, l'automne dernier.

La violence des derniers jours, si elle permet à Haïti de faire les manchettes, ne peut toutefois que porter ombrage à la lutte pacifique qui rassemble tous les groupes de la société, à commencer par les partis de l'opposition, les syndicats, les étudiants, les paysans et les journalistes. Concertation pour Haïti craint que le gouvernement Aristide ne se serve de ce prétexte pour tenter d'éliminer une opposition démocratique et crédible.

Le groupe invite donc le Canada à remettre les revendications de cette opposition au centre des débats et à appuyer sa proposition d'instaurer un gouvernement de transition pour une durée de 24 mois, un projet conforme à ce qui est prévu dans la constitution d'Haïti. «Nous pensons que c'est une bonne base de discussion pour bâtir quelque chose de solide en Haïti», estime Mme Lapierre.

### Crise humanitaire

Sur le terrain, la violence se poursuivait hier, particulièrement dans le nord du pays, ce qui fait craindre le pire aux ONG. «On appréhende une crise alimentaire et humanitaire dans le Nord», dénonce Mme Lapierre. Les approvisionnements ne se font plus, les gens

sont terrorisés et n'osent plus vaquer à leurs activités normales.»

Des spécialistes de l'UNICEF déployés sur place ont constaté que la santé, la sécurité et le bien-être des enfants étaient particulièrement menacés. Selon eux, 1,2 million d'enfants sont dans une situation d'extrême vulnérabilité en Haïti, pris dans l'engrenage de la violence et des manifestations.

L'insécurité, qui règne aussi bien dans le nord que dans le sud, paralyse les services les plus élémentaires et menace la santé publique. «Le conflit s'intensifiant, les enfants sont exposés à des dangers de plus en plus grands», a dénoncé hier David Agnew, président et chef de la direction d'UNICEF Canada, par voie de communiqué.

Conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant — ratifiée par Haïti en 1994 — aucun enfant ou adolescent ne doit être armé, entraîné au combat ou impliqué dans des combats a rappelé M. Agnew. «L'une de nos priorités absolues est de tenir les jeunes à l'écart des affrontements violents, que ce soit comme enfants soldats ou victimes d'agressions sexuelles et d'autres mauvais traitements.»

Il semble toutefois que ces efforts soient insuffisants puisque de nombreux témoignages confirment que les chimères recrutent aussi leurs membres chez les plus jeunes. «Il y a des témoignages très clairs qui montrent que les chimères ou les milices emploient des enfants et des jeunes adolescents», confirme Mme Lapierre. Ce que corroborent les experts de l'UNICEF.

Avec la Presse canadienne

LE DEVOIR

## ÉCONOMIE

## Le groupe Disney rejette l'offre de rachat de Comcast

ASSOCIATED PRESS

Los Angeles — Le conseil d'administration du groupe américain Disney, géant du divertissement et des parcs d'attractions, a rejeté tard hier l'offre de rachat du premier câblodistributeur américain, Comcast, a déclaré le groupe Disney dans un communiqué.

Comcast a offert 66 milliards de dollars, dont 54 milliards pour les titres Disney. Hier, le conseil d'administration de Disney a noté que l'offre de Comcast qui consiste à échanger des actions des deux compagnies (0,78 de chaque action Comcast contre une action Disney), sous-évaluait la valeur du groupe Disney. L'offre de Comcast avait évalué l'action Disney à 26,49 dol-

lars, soit une prime de seulement 10% au-dessus du prix de l'action mardi dernier. Selon le communiqué de Disney, cette offre est de 3,60 dollars en dessous du niveau du prix de l'action Disney sur le marché.

Il est vrai que le prix de l'action Disney a augmenté de 15% mercredi et a continué à grimper de 1,4% jeudi, pour s'établir à 28,32 dollars en cours de séance à la bourse de New York. Mais ce prix a ensuite chuté de 3,8% pour clôturer à 26,92 dollars vendredi à Wall Street. L'action de Comcast a pour sa part baissé de 12% depuis mercredi et a clôturé à 29,90 dollars vendredi au Nasdaq.

Mercredi dernier, le p.-d.g. de Disney Michel Eisner a présenté des bénéfices plus élevés que prévu au premier trimestre de l'exercice 2004 et renouvelé

des prévisions faisant état d'une croissance des bénéfices de 30% en 2004 et d'une croissance à deux chiffres, au moins jusqu'en 2007.

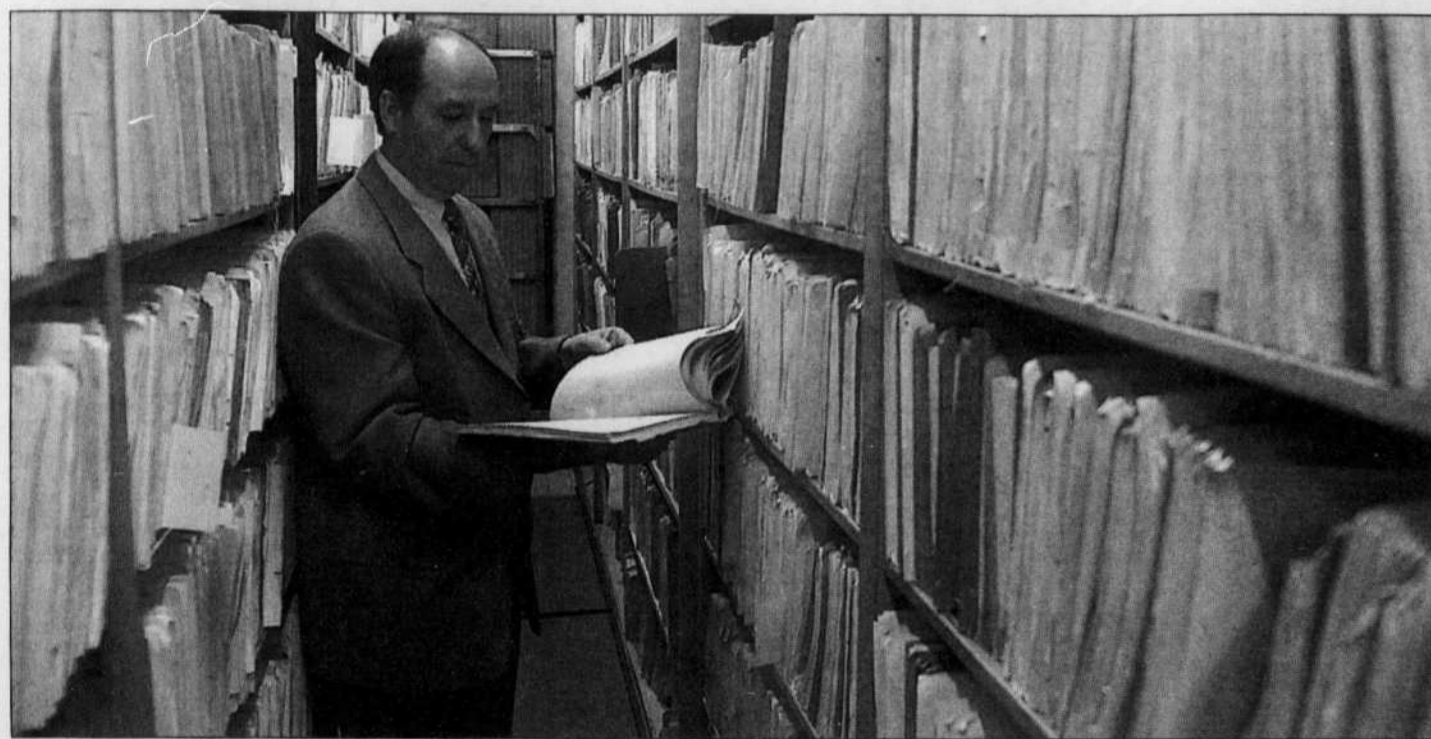
Disney, qui possède notamment les chaînes ABC, ESPN, Disney Channel, 10 parcs à thème et des studios de cinéma, a annoncé un bénéfice net de 688 millions de dollars, soit 33 cents par action, pour le trimestre, contre 36 millions pour la même période un an plus tôt.

Dans son communiqué le conseil de Disney a exprimé toute sa confiance en son p.-d.g. Michel Eisner, tout en laissant ouverte la possibilité de vendre à un prix plus élevé. «Nous sommes aujourd'hui engagés à créer de la valeur pour les actionnaires et considérons avec attention toute proposition légitime qui per-

mettra de réaliser cet objectif», déclare le communiqué. «Pour toute proposition par Comcast, ou par toute autre compagnie, le conseil va considérer et évaluer la valeur qui sera reçue en échange des actions de Disney, ainsi que la prime appropriée reflétant la valeur totale de Disney», ajoute le conseil d'administration.

De son côté, Comcast déclare dans un communiqué que son offre «reflète une évaluation complète et généreuse basée sur les perspectives et la performance de Disney sur une longue période», représentant une prime significative sur le prix de l'action Disney. «Nous maintenons [...] que notre proposition de fusion représente une proposition saine et intéressante pour les deux groupes d'actionnaires», ajoute le communiqué de Comcast.

Leurs finances ne leur permettant pas la préretraite



REINHARD KRAUSE REUTERS

Selon un sondage réalisé par la firme SOM pour le compte de Desjardins Sécurité financière, 67 % des travailleurs québécois de 40 ans ou plus prendront une retraite progressive.

## Les baby-boomers rêvent maintenant d'une retraite progressive

PRESSE CANADIENNE

Faute de mieux, les baby-boomers rêvent maintenant d'une retraite progressive.

Selon un sondage réalisé par la firme SOM pour le compte de Desjardins Sécurité financière, dont les résultats ont été rendus publics hier, 67 % des travailleurs québécois de 40 ans ou plus prendront une retraite progressive. Pour eux, la retraite ne représentera donc plus une rupture complète avec le marché du travail.

«Les baby-boomers rêvent toujours de prendre une préretraite, mais deviennent en même temps plus réalistes au fur et à mesure que l'âge de la retraite approche», commente André Langlois, vice-président res-

pensible de la mise en marché des produits d'épargne chez Desjardins Sécurité financière. «Rappelons que pour prendre une préretraite à 55 ans, un travailleur doit économiser assez pour subvenir à ses besoins financiers pendant 25 ans en moyenne. C'est long!», ajoute-t-il.

Les résultats du sondage indiquent que la très grande majorité des travailleurs de 40 ans ou plus (83 %) aimeraient prendre une préretraite. Mais de ce nombre, près de la moitié (44 %) savent déjà qu'ils n'auront pas les moyens de réaliser leur projet.

«La faible performance des marchés financiers des dernières années influence sûrement leur perception», poursuit M. Langlois. Cette situation les sensibilise au fait que leur

épargne-retraite ne leur permettra pas de maintenir le même rythme de vie à la retraite, particulièrement quand ils tiennent compte des coûts associés à la perte de la santé à un âge plus avancé.»

Un compromis

Pour les travailleurs de 40 ans ou plus, la retraite progressive constitue donc une solution de compromis. «Nous assisterons à la création d'une véritable génération de retraités qui continueront à travailler à temps partiel pour obtenir un supplément financier à leur revenu d'épargne-retraite», prévoit M. Langlois.

Pour l'instant, à peine 11 % des répondants au sondage de Desjardins Sécurité financière qui se di-

sent retraités occupent encore un emploi rémunéré à temps plein ou à temps partiel. À cet égard, quelque 61 % des répondants se sont dits favorables aux modifications proposées aux lois fiscales québécoises concernant la pension de vieillesse. Entre autres changements proposés, les travailleurs auraient la possibilité de présenter une demande de rente de retraite à la Régie des rentes du Québec dès l'âge de 60 ans, même s'ils continuent à travailler. La Régie des rentes tiendra prochainement une consultation publique à ce sujet.

Le sondage a été réalisé par SOM entre le 5 et le 22 décembre auprès de 1501 personnes; la marge d'erreur est de 2,6 %, 19 fois sur 20.

## Construction d'un moteur d'avion: Honda et GE s'allient

KARINE FORTIN PRESSE CANADIENNE

Le constructeur automobile japonais Honda et le géant américain General Electric (GE) ont décidé d'unir leurs forces pour mettre au point et commercialiser un moteur destiné aux petits avions d'affaires de moins de 10 passagers.

Ce nouveau produit entrera en concurrence directe avec le moteur PW600 que développe depuis 2001 Pratt & Whitney. La société ne s'en fait toutefois pas outre mesure, dit sa porte-parole Nancy German.

«Nous croyons avoir un produit qui répond aux besoins dans un créneau en croissance. Nous allons vivre avec la compétition», a-t-elle confié. L'accord de principe entre Honda et GE a été paraphé hier à Tokyo par le président et chef de la direction de Honda Motor, Takeo Fukui et son vis-à-vis de GE Transport, David Calhoun.

Honda s'est lancée dans la conception de moteurs à réaction pour l'aviation en 1986. L'entreprise travaille depuis cinq ans à un modèle léger, le HF118 comptant entre 1000 à 3500 livres de poussée. En comparaison, la poussée du nouveau PW600 variera entre 900 et 3000 livres. Ce moteur devrait être certifié en 2005. Selon des analystes, il faudra sans doute quelques années de plus à Honda et GE pour obtenir l'approbation des autorités.

Accès au marché américain

Honda espère que son alliance stratégique avec GE lui facilitera l'accès au marché américain. Un accord précisant le rôle et les responsabilités des partenaires devrait être signé d'ici la

fin de l'année. «Nous avons beaucoup de respect pour la technologie, le design et la performance du moteur HF118 de Honda», a souligné M. Calhoun dans un communiqué. Il y a de grands avantages à collaborer pour percer dans le marché des [avions] réactés d'affaires.»

Le développement de nouveaux modèles d'appareils relativement peu coûteux pouvant accueillir entre quatre et huit personnes devrait créer une demande «considérable» pour des moteurs comme le HF118, a pour sa part affirmé le p.-d.g. de Honda Motor.

Les partenaires prévoient qu'environ 200 avions d'affaires légers trouveront preneurs chaque année au cours des prochaines années. Ces appareils pourraient entre autres être partagés par des propriétaires multiples ou servir de taxis aériens pour transporter des petits groupes sur de courtes distances, ont souligné les compagnies.

Un premier pas

Pour Honda, la mise en marché du HF118 constitue un premier pas dans le domaine de l'aéronautique. À terme, l'entreprise souhaite vendre des avions d'affaires de petite taille. Son premier modèle, baptisé HondaJet, fait d'ailleurs l'objet de vols d'essai depuis décembre dernier.

Bombardier Aéronautique, qui est l'un des plus importants joueurs dans ce marché lucratif, ne s'inquiète pas de l'arrivée de l'entreprise nipponne dans ses plates-bandes. «Nous ne fabriquons pas de moteurs, nous fabriquons des avions, a fait remarquer la porte-parole Sylvie Gauthier. De plus, nos plus petits modèles ont au moins 10 sièges. Nous ne sommes donc pas en concurrence avec eux.»

Tout en mettant fin à leur occupation de l'usine d'Arvida

## Les employés d'Alcan continueront le combat pour le Saguenay

KARINE FORTIN PRESSE CANADIENNE

O béissant à l'injonction permanente de la Commission des relations de travail, les syndiqués qui occupaient le complexe industriel d'Alcan à Arvida ont mis fin vendredi à leurs moyens de pression illégaux. Ils promettent néanmoins de continuer à se battre pour le développement économique de leur région.

Les quelque 2500 membres du Syndicat national de l'aluminium d'Arvida (SNEAA), au Saguenay, devaient

se réunir en assemblée hier soir et ce matin afin de s'entendre sur une nouvelle stratégie visant notamment à garantir le maintien d'emplois dans l'industrie de l'aluminium. «On va faire le point, voir où on en est rendu, expliquer aux gens pourquoi on a décidé de respecter l'injonction et les gens vont décider de ce qui va suivre», a expliqué le porte-parole du syndicat, Roland Poirier. «Le commissaire Robert Côté nous a tapé sur la tête pour qu'on rentre au travail, mais ça ne veut pas dire qu'on va baisser les bras et qu'on a fini de se battre pour autant.»

Les travailleurs pourraient se prononcer à nouveau sur l'accord de principe conclu le 8 février dernier entre

l'exécutif syndical et la direction d'Alcan. Cet accord qui a été rejeté à l'unanimité prévoit notamment la création d'un comité de travail sur l'avenir du complexe d'Arvida. Ce groupe serait doté d'un budget de 20 millions de dollars. Pour les employés, cette offre est insuffisante puisqu'elle ne garantit pas la construction d'une usine de remplacement au Saguenay. D'après M. Poirier, Alcan refuse toujours de modifier sa position, en dépit des critiques qui lui ont été adressées. «Leur proposition demeure la même», a-t-il dit.

La semaine dernière, le mandataire du gouvernement dans ce dossier, Serge Brault, a rencontré séparé-

ment les parties afin de recueillir leurs suggestions pour dénouer l'impasse. Il devait formuler ses recommandations au ministre du Travail au plus tard hier midi, mais dans un communiqué publié hier soir, le cabinet du ministre a fait savoir «qu'il a été convenu que le dépôt du rapport [...] soit reporté.»

Alcan a annoncé le 22 janvier qu'elle avançait l'arrêt de production des cuves Söderberg de son complexe d'Arvida. Cette décision devrait entraîner la perte de quelque 560 emplois d'ici avril et constitue un coup dur pour le Saguenay, déjà éprouvé par la fermeture de l'usine d'Abitibi-Consolidated de Port-Alfred.

Coup de pouce à un marché déjà vigoureux

## Les banques réduisent leurs taux d'intérêt

PRESSE CANADIENNE

Les grandes banques ainsi que le Mouvement des caisses Desjardins ont réduit leurs taux hypothécaires hier, ce qui aura pour effet de stimuler un marché immobilier déjà vigoureux.

Selon les données rendues publiques par l'Association canadienne de l'immeuble (ACM), le prix de vente moyen des maisons existantes au pays s'est établi en janvier à 227 416 \$, en hausse de plus 10 % par rapport au même mois de l'année 2003. L'association attribue cette forte augmentation des prix au faible nombre de propriétés mises en vente dans plusieurs marchés.

«La demande pour des propriétés

demeure forte, a dit le chef de la direction de l'ACM, Pierre Beauchamp. La croissance des emplois à plein temps a été phénoménale au cours des derniers mois, et elle a été particulièrement vigoureuse dans les groupes d'âge des premiers et seconds acheteurs.»

Il estime que la perspective de nouvelles baisses des taux d'intérêt de la part de la Banque du Canada permettra de maintenir une forte demande sur le marché immobilier au moins jusqu'à tard ce printemps.

Prix des maisons en hausse

Dans la région de Montréal, le prix de vente moyen des maisons existantes s'est établi à

170 819 \$, en hausse de 13,5 % par rapport au mois de janvier 2003. Le nombre de transactions conclues a diminué de 7,4 % (s'établissant à 3202), mais les nouvelles inscriptions étaient en hausse de 10,6 % (7114). Dans la région de Québec, le prix de vente moyen de 120 789 \$ représente une augmentation annuelle de 10 %. Les 543 transactions conclues représentent une baisse de 17,4 %, alors que les 1047 nouvelles inscriptions marquent une hausse de 5,3 %.

Les prix de vente moyens ont également progressé dans les régions d'Ottawa (229 921 \$, hausse de 11,2 %), de l'Ontario (141 393 \$, 18,2 %), de la Mauricie (81 472 \$, 4 %) ainsi

que du Saguenay-Lac-Saint-Jean (95 136 \$, 2,7 %).

La Banque Scotia a donné le ton à une baisse des taux hypothécaires hier en réduisant ses taux dans une fourchette de 0,10 à 0,20 point de pourcentage. La Banque Nationale, le Mouvement Desjardins et la CIBC ont emboîté le pas.

Le taux pour un terme de cinq ans fermé s'établit maintenant à 5,80 % sauf à la CIBC, où il est à 5,85 %. Le taux pour un terme de sept ans fermé est à 6,70 % à la Scotia, mais à 6,75 % à la Nationale et chez Desjardins, et à 7 % à la CIBC. Cette dernière se démarque toutefois avec des taux à court terme plus avantageux (un an fermé à 3,95 %, deux ans fermé à 4,55 %).

Relais d'affaires



LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

LAURENTIDES SAINTÉ-ADELE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Chambres magnifiques et salles de réunion confortables dans un cadre exceptionnel à Sainte-Adèle, Restaurant couronné \*Table d'Or du Québec en 1998\* et \*America's Top Table 1998 numéro 1 au Québec par Gourmet Magazine\*, fine cuisine régionale et carte des vins élaborée, toutes les activités à proximité.

www.leualabouche.com 450-229-2991

Pour annoncer, contactez Jean de Billy au (514) 985-3322 ou 1-800-363-0305 jdebilly@ledevoir.com